

3.—Finances municipales.

La statistique de la population rurale et urbaine du Canada figurant aux pages 175 à 183 de ce volume démontre que la population urbaine du Canada a plus que doublé entre 1901 et 1921, puisqu'elle est passée de 2,014,222 à 4,352,442 âmes; on y voit, de plus, que cet accroissement a été plus considérable dans les villes, et spécialement dans les grandes villes, que dans les petites villes et les villages. L'agglomération d'un grand nombre de gens dans les cités en un bref espace de temps a rendu nécessaire la création de services éditaires coûteux. Les problèmes de l'adduction d'eau, de la construction de routes et de ponts, de l'organisation des services de police, d'incendie et d'hygiène, des égouts, des transports, de l'instruction publique et des divertissements ont été envisagés et résolus d'une façon plus ou moins satisfaisante, souvent à grands frais. Il est vrai que certaines municipalités, dans la période qui précéda la guerre, tablant sur une population future hypothétique, avaient singulièrement outrepassé leurs besoins présents; il est arrivé plus d'une fois que leurs prévisions ne se sont pas réalisées aussi rapidement qu'elles l'espéraient. Le grossissement rapide des cités ou les préparatifs accomplis en vue de ce grossissement, amenèrent une rapide inflation de la taxation municipale; c'est pourquoi les finances municipales jouent maintenant un rôle important dans la finance canadienne et sont l'objet de l'attention soutenue des sociologues, des financiers et surtout du contribuable citadin.

Tout d'abord, l'investigation tentée par les statisticiens dans ce champ présente les plus grandes difficultés, tant en raison de l'impossibilité de comparaison des données colligées par les gouvernements provinciaux que de l'absence totale de ces données dans trois provinces, six seulement ayant colligé et publié leurs statistiques municipales en 1919. Toutefois, le Bureau Fédéral de la Statistique déferant au désir exprimé par l'Union des municipalités canadiennes et la Ligue des améliorations municipales du Canada, entreprit par l'intermédiaire de sa Section des Finances de mettre à jour la statistique financière des municipalités ayant une population de 10,000 âmes et plus, après avoir fait approuver par les provinces sa méthode et ses formules. Les résultats de la première investigation, couvrant l'année 1919, ont été publiés sous une forme sommaire dans l'Annuaire de 1920, pp. 578-587; ils ont également fait l'objet d'un rapport spécial.

Statistiques des municipalités urbaines de 10,000 âmes et plus.—Dans la présente édition de l'Annuaire, les statistiques, pour l'année 1920, des cités canadiennes de 10,000 âmes et plus, sont données avec beaucoup de détails, les données principales étant relevées par provinces et pour la Puissance entière dans le tableau 29, duquel il résulte que les 57 cités de cette catégorie avaient cette année-là des terrains et bâtiments taxables évalués à \$2,858,792,013 et des terrains et bâtiments exempts de taxes évalués à \$686,365,646. Leurs recettes ordinaires formaient un total de \$168,840,791, dont \$94,407,640 provenant de la taxe, laquelle s'élevait à \$33.38 par tête de la population recensée; leurs recettes extraordinaires étaient de \$41,679,649, formant un grand total de \$210,692,260. L'actif disponible et producteur de revenus avait une valeur de \$389,148,881 et l'actif total une valeur de \$809,861,298, tandis que le passif s'élevait à \$675,610,499. Le tableau 30 nous fait connaître les dépenses de ces municipalités, le tableau 31 leurs recettes et le tableau 32 leur actif et leur passif.

Statistiques des municipalités urbaines de 3,000 à 10,000 âmes.—Il résulte des données recueillies par la Section des Finances du Bureau Fédéral de la Statistique que les 103 municipalités se plaçant dans cette catégorie avaient, en 1919, une popu-